

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1644

Attribution d'une subvention de 1 700 euros à l'Association "Yacht Club du Rhône" dans le cadre de l'organisation de la 29e édition de la Coupe des Lyons du 30 octobre au 1er novembre 2015

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1644 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 700 EUROS A L'ASSOCIATION "YACHT CLUB DU RHONE" DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA 29E EDITION DE LA COUPE DES LYONS DU 30 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2015 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Yacht Club du Rhône », créée en 1935, située 12 rue Jacques Brel à Saint-Germain au Mont d'Or, et affiliée à la Fédération Française de Voile, a pour vocation le développement de la pratique des loisirs nautiques : école de voile/voile loisir/voile compétition/ski nautique/motonautisme /course-croisière et canoë kayak.

Cette association conçoit et met en place des dispositifs pour faciliter l'exercice des loisirs nautiques sur son site de Saint Germain au Mont d'Or ou à l'extérieur, avec un effort tout particulièrement tourné vers l'apprentissage de la voile pour les jeunes, notamment lyonnais.

L'Association « Yacht Club du Rhône » organise la 29^e édition de la Coupe des Lyons, du 30 octobre au 1^{er} novembre à La Seyne-sur-Mer. Cette manifestation s'inscrit dans les calendriers de la Fédération Française de Voile, et des Ligues Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur. La régata, qui rassemble chaque année des équipages rhônalpins et méditerranéens, entre autres, met l'accent sur le fair-play sportif et l'ambiance conviviale.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de la Coupe des Lyons s'élève à 11 880 €.

Dans ce cadre, l'Association « Yacht Club du Rhône », qui ne bénéficie pas de subvention annuelle de fonctionnement général, sollicite une aide financière municipale à hauteur de 2 000 €.

Je vous propose qu'une subvention de 1 700 € lui soit allouée pour l'organisation de cet événement.

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de fonctionnement de 1 700 € est allouée à l'Association « Yacht Club du Rhône » pour l'organisation de la 29^e édition de la Coupe des Lyons du 30 octobre au 1^{er} novembre 2015.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT